

Association "Le Lien" : témoignage - 1/1

**Infecté à la suite d'une intervention d'un radiologue, j'ai fait appel à l'association "Le Lien".
Témoignage et avis personnel.**

En 2009, j'ai été contaminé par une infection nosocomiale par un Radiologue suite à une échographie pelvienne, le Radiologue n'a pas pris le soin d'y mettre une gaine sur la sonde, ni une décontamination correcte de cette sonde, aussi résultat je suis contaminé par le papillomavirus avec des cellules suspectes d'un début d'un cancer de l'utérus.

Je dénonce l'association du LIEN soit disant accompagnement des victimes, j'ai réglé ma cotisation annuelle, sans aucun soutien de cette association qui soit disant se battent pour que les malades qui SOUFFRENT soient toujours considéré comme des personnes dignes des meilleurs attentions.

Il nous disent ceci : LES VICTIMES D'UNE INFECTION OU UNE ERREUR MEDICALE COMME BEAUCOUP D'ENTRE NOUS, SONT DEUX FOIS VICTIMES LORSQUE LEURS DROITS A LA REPARATION NE SONT PAS RECONNUS ET C'EST INADMISSIBLE, moi je dis je suis trois fois victime car cette association ne ma pas défendu, mais ont très bien accepté MA COTISATION, j'appelle cela de lésocroquerie et profiter de la souffrance des gens.

Moi, cette association ne m'a aidée en rien !!!

Le lien dit

Le LIEN est une association de défense des patients et des usagers de la santé. Son cœur de mission est de défendre les victimes d'accidents médicaux.

Son action s'exerce dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales et les accidents médicaux, qu'il s'agisse d'erreurs, de fautes ou d'aléas.

Le LIEN n'a qu'un seul parti pris, celui des patients et de leur sécurité et sa mission première est d'apporter une aide personnalisée aux victimes d'accidents médicaux et plus particulièrement aux victimes d'infections nosocomiales. Sa seconde mission est une mission plus générale et plus politique, celle de défendre les intérêts des patients et de les représenter devant les différentes institutions de santé et autorités administratives pour promouvoir la sécurité des soins et la qualité de la prise en charge.

L'accompagnement des victimes

Le LIEN est une association de défense des patients et des usagers de la santé.

Son cœur de mission est de prendre en charge et accompagner les victimes de complications médicales.

- l'orientation clinique vers une structure de prise en charge
- le soutien moral avec psychologue si besoin
- l'accompagnement dans les démarches administratives diverses (communication dossier, réclamations, lettres aux tutelles ou conseils de l'ordre)
- l'accompagnement dans la procédure d'indemnisation devant la CRCI et l'ONIAM
- plus rarement : l'aide à une procédure contentieuse civile (2 par an)
- encore plus rare : l'accompagnement en procédure pénale avec constitution de partie civile du LIEN (1 sur 3000 dossiers)